

Conseil départemental : Appui social individualisé aux bénéficiaires du RSA présentant des difficultés psychosociales

ÉCRIT PAR AJL@LCG.GP

27 février 2023

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental de la Guadeloupe

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 22971001700018

Code postal / Ville : 97100 Basse-Terre

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2023A006N011 à 2023A006N012

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Mme Pascale LUBINO-NIRELEP - Sous-Direction du développement Social des Quartiers et de la Lutte contre l'Exclusion -

Tél : +33 590932381

Mail : pascale.lubino@cg971.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Conditions de participation conformes aux dispositions des articles L.2141-1 à L.2141-5 ; L.2141-12 à L.2141-14 ; L.2142-1 ; L.2195-4; L.2341-6 à L.2341-7 ; L.2341-1 à L.2341-2 et L.2341-4 à L.2341-5 ; L.2342-1 à L.2342-2 ; L.2395-2 de l'ordonnance et des articles R.2142-1 à R.2142-27 du décret susmentionné :

Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global auxquels se réfère le marché au cours des trois derniers exercices.

Capacités techniques et professionnelles : - Les références et expériences professionnelles sur les trois dernières années (points forts) de l'équipe concernant des opérations similaires sous forme de books ou visuels et indiquant les montants, les dates, les destinataires publics et privés (indiquer les coordonnées des interlocuteurs en question) ;

- La composition de l'équipe du candidat (ses membres devront être nommément désignés, ainsi que leurs profils professionnels), ses compétences et expériences professionnelles, ses agréments ;

CAPACITÉS ET COMPÉTENCES

Qualification de l'équipe :

Elle doit disposer de compétences professionnelles suffisantes comprenant :

- Un travailleur social qualifié titulaire du DE d'assistant de service social ou de conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF) ;
- Un psychologue titulaire qualifié d'un des 3 diplômes suivants : DESS ou DEA de psychologie clinique, psychopathologie, psychologie des comportements.

Lorsque plusieurs personnels posséderont cette compétence, les référents

ASI seront Nominativement désignés. Le Conseil

Départemental alors devra être destinataire d'une copie de leurs diplômes.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Lundi 20 mars 2023 - 13:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation: Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution :

- Valeur technique : 70 %
- Prix de la prestation : 30 %

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : **PROPOSER UN APPUI SOCIAL INDIVIDUALISE (ASI) AUX BENEFICIAIRES DU RSA PRESENTANT DES DIFFICULTES PSYCHOSOCIALES (2 lots)**

Classification CPV : 75231240

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le marché a pour objet la mise en oeuvre de la fiche 1.1.6 du Programme Départemental d'Insertion, intitulée : Proposer un appui social individualisé aux BRSA présentant des difficultés psychosociales :

- LOT 1 : Du Centre, des Communes du ressort de l'Antenne Locale d'Insertion et du Territoire d'Action Sociale de l'agglomération Centre : Pointe-à-Pitre, Abymes, Baie-Mahault.
- LOT 2 : Du Sud Basse-Terre, des communes du ressort de l'Antenne Locale d'Insertion et du Territoire d'Action Sociale : Saint-Claude/Basse-Terre/Baillif/Vieux Habitants/Les Saintes/Goyave/Capesterre Belle-Eau

/Trois Rivières/Gourbeyre.

Lieu principal d'exécution : GUADELOUPE

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches: Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Informations sur les lots

LOT :

LOT 1 : Du Centre, des Communes du ressort de l'Antenne Locale d'Insertion et du Territoire d'Action Sociale de l'agglomération Centre : Pointe-à-Pitre, Abymes, Baie-Mahault

Classification CPV : 75231240

Lieu d'exécution du lot : Pointe-à-Pitre, Abymes, Baie-Mahault

LOT :

LOT 2 : Du Sud Basse-Terre, des communes du ressort de l'Antenne Locale d'Insertion et du Territoire d'Action Sociale : Saint-Claude/Basse-Terre/Baillif/Vieux Habitants/Les Saintes/Goyave/Capesterre Belle-Eau/Trois-Rivières/Gourbeyre

Classification CPV : 79611000

Lieu d'exécution du lot : Saint-Claude/Basse-Terre/Baillif/Vieux Habitants/Les Saintes/Goyave/Capesterre Belle-Eau/Trois-Rivières/Gourbeyre

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

CONDITIONS D'INTERVENTION DU FSE :

Cette prestation s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel FSE Etat, pour la période de programmation 2021-2027, de la Politique de Cohésion Economique et Sociale de l'Union Européenne et également au titre de la Délégation de subvention globale attribuée au Conseil Général, lui transférant les compétences de gestion et de suivi pour la période 2021-2027, au travers d'une convention de délégation.

Les dispositions juridiques qui encadrent l'utilisation du Fonds Social Européen sont principalement le règlement UE n° 2021/0157 du 24 juin 2021 instituant le Fonds Social Européen Plus (FSE+) et abrogeant le règlement UE n°1296/2013.

NÉGOCIATIONS :

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier ou d'attribuer le marché sur la base des offres initiales dans le respect des critères de jugement.

Ces négociations pourront porter sur l'ensemble des éléments de l'offre.

DURÉE DU MARCHÉ :

Le marché est reconductible annuellement par décision expresse du pouvoir adjudicateur, sans que sa durée totale n'excède deux ans.

MODALITÉS DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Conformément aux articles R2132-1 à R2132-3 du code de la commande publique, les documents de la consultation sont gratuitement mis à disposition des opérateurs économiques sur le profil d'acheteur, à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr>

CONDITIONS D'ENVOI :

- En mode DUME, les soumissionnaires candidatent avec leur seul numéro SIRET
- Un DUME simplifié est automatiquement généré à l'écran.
- Le DUME remplace le DC1 et le DC2

REMISE DES OFFRES PAR VOIE ELECTRONIQUE :

Le Dépôt des offres se fera exclusivement par voie dématérialisée, sur le site <https://www.marches-securises.fr>, avant la date et l'heure limite fixées sur le règlement.

INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS :

Tribunal Administratif de LA GUADELOUPE

34, chemin des Bougainvilliers

Cité Guillard

97100 BASSE TERRE

Téléphone : 0590 38 49 00 -

Télécopie : 0590 81 96 70

Courrier électronique : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

Adresse Internet (URL) : <http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

Date d'envoi du présent avis

27 février 2023

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE,
Mr Guy LOSBAR